

**Conférence**

**"Les personnes en situation de handicap dans la cité"**

***Participation à la vie politique et publique***

Un événement organisé dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne \*.

**Jeudi 10 mars 2022 (14h00 - 17h00)**

***En présentiel au Ministère français des Solidarités et de la Santé (Salle Laroque) et par vidéoconférence***

**Rapport de conférence**

**Ouverture**

La conférence était animée par **Catherine Naughton**, directrice du FEPH et **Bernadette Pilloy***,* membre du CNCPH et présidente du CFHE.

Elle a été introduite par **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre de la France, chargée des personnes handicapées. Elle a mentionné la nouvelle Stratégie européenne sur les droits des personnes handicapées et les initiatives pertinentes en France sur des sujets tels que les dispositifs d’assistance, l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, les solutions de logement innovantes et l'accessibilité.

Succédant à Mme Cluzel, **Ana Pelaez,** vice-présidente du FEPH, s'est adressée à l'auditoire au nom du Forum européen des personnes handicapées et a rappelé à tous que les décisions concernant les personnes handicapées devraient toujours être prises avec la participation des personnes handicapées, selon la devise "Rien sur nous, sans nous".

Enfin, **Jérémie Boroy,** Président de la CNCPH a souligné l'importance de l'accès à l'information pour permettre aux personnes handicapées de participer aux élections, en citant l'exemple de l'observatoire français de l'accessibilité des campagnes et processus électoraux.

**Panel 1 : " Être politique, faire de la politique ".**

Le premier panel de la conférence était modéré par **Fernando Pinto da Silva**, Vice-président du CNCPH. Pour planter le décor de la discussion, **Jean-Luc Simon,** Vice-président du CNCPH, a présenté le contexte français, soulignant que les personnes handicapées sont obligées de devenir politiques pour faire valoir leurs droits.

**Alejandro Moledo,** responsable politique du FEPH, a présenté les résultats du nouveau rapport sur les droits de l'homme du FEPH sur le thème de la participation politique, qui sera publié prochainement. Le rapport se concentre sur les élections européennes et fournit des données comparatives des 27 États membres sur les éléments clés des droits politiques des personnes handicapées. Par exemple, il existe 14 États membres dans lesquels les personnes sous tutelle totale ou partielle peuvent se voir refuser le droit de vote. Parmi ces pays, dans 7 États membres, toute personne sous tutelle perd automatiquement son droit de vote. Quant au droit de se porter candidat, il n'est respecté que dans huit pays de l'UE. Le rapport examine également les mesures d'accessibilité et d'aménagement raisonnable mises en place, en tenant compte de la grande variété des systèmes de vote utilisés pour les élections européennes. Ce rapport soutiendra la campagne de plaidoyer du mouvement des personnes handicapées visant à modifier la loi électorale de l'UE qui se déroule actuellement au Parlement européen, ainsi que les réformes nationales visant à garantir une participation égale à la vie politique pour toutes les personnes handicapées.

**Joan Ramon Riera**, membre du conseil municipal de Barcelone et responsable de l'Institut local pour les personnes handicapées, a présenté les objectifs et le travail de cet Institut. L'Institut rassemble des élus du conseil municipal et des personnes handicapées élues parmi la population handicapée de Barcelone. L'Institut fixe l'agenda politique quant aux décisions concernant les personnes handicapées. A titre d'exemple, M. Riera a mentionné que Barcelone a récemment remporté un Access City Award, et est fière d'avoir une flotte de bus 100% accessibles.

À titre d'exemple de participation politique active des personnes handicapées, **Denise Cresso**, politicienne locale et militante suédoise, a expliqué pourquoi et comment elle s'est engagée dans la politique locale. La sensibilisation aux questions de handicap, et notamment à l'accessibilité, constitue une grande partie de son travail.

**Katrin Langensiepen**, membre du Parlement européen et co-présidente de l'Intergroupe Handicap, a également partagé son expérience en tant qu'élue. Tout en soulignant les obstacles à la participation politique qui existent encore, elle a également mentionné que le fait d'avoir un handicap ne signifie pas que l'on doit devenir le porte-parole de toutes les personnes handicapées, mais qu'il faut plutôt créer un sentiment de responsabilité parmi les autres membres du Parlement.

**Panel 2 : "Accessibilité et mobilité, conditions préalables à une citoyenneté active".**

Le deuxième panel était modéré par **Catherine Naughton**, directrice du FEPH, et la séquence d'ouverture pour planter le décor et faire le lien avec le contexte français a été menée par **Fernando Pinto da Silva**, vice-président du CNCPH. Sa principale remarque : si la France a déjà mis en place de nombreuses bonnes initiatives en matière d'accessibilité, elle doit encore parcourir un long chemin pour devenir totalement accessible.

**Pierre Gyselinck,** membre du Conseil d'administration du FEPH et utilisateur de la carte européenne d'invalidité, a présenté l'importance d'une telle carte et les raisons pour lesquelles une législation contraignante sera nécessaire pour rendre la carte disponible dans tous les États membres de l'UE.

**Anne-Laure LeMerre**, conseillère principale pour les affaires européennes - experte en mobilité, UITP, a présenté le point de vue des opérateurs de transport public et a souligné les possibilités du nouveau cadre de mobilité de l'UE pour les personnes handicapées. Elle a également décrit les défis qui restent à relever pour parvenir à un transport urbain totalement accessible.

Enfin**, James Thurston,** vice-président de G3ICT, Smart Cities for all, a présenté la manière dont le projet "Smart Cities for All" contribue à réduire la fracture numérique. Si la numérisation est une grande opportunité pour rendre nos villes plus accessibles, nous devons également nous assurer que les technologies telles que l'intelligence artificielle ne créent pas de nouveaux obstacles à l'inclusion.

**Discussion et clôture**

 Une discussion animée avec de nombreuses interventions de l'auditoire a suivi les présentations du panel. Des problèmes tels que l'inaccessibilité des quais de gare, la réticence du personnel des transports à aider les personnes handicapées ou le refus de délivrer un permis de conduire aux personnes sourdes dans certains États membres de l'UE ont été évoqués.

Mais certaines solutions possibles, telles que l'implication des personnes handicapées et des organisations qui les représentent, les documents d'orientation, les systèmes d'étiquetage ou les normes communes, ont également été mentionnées. Tous les participants ont convenu qu'une approche commune, à l'échelle de l'UE, serait bénéfique pour faire progresser la participation des personnes handicapées à la vie publique.

La conférence a été officiellement clôturée par **Jérémie Boroy**, président du CNCPH et **Pat Clarke**, vice-président d'EDF.

*\* Cet événement n'est pas organisé par le gouvernement français. Toutefois, il est autorisé par le gouvernement à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.*